

Mise en oeuvre d'une politique environnementale en entreprise

Structurer sa démarche et identifier les éléments à sa réussite

Cours Pratique de 2 jours - 14h
Réf : VZA - Prix 2024 : 1 590€ HT

Cette formation présente, de manière pragmatique, la structuration d'une politique environnementale ainsi que les éléments à intégrer dans sa gouvernance et dans ses pratiques pour obtenir des résultats tangibles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Déterminer les piliers de la mise en oeuvre d'une politique environnementale

Évaluer sa situation de manière objective

Savoir détecter des parties prenantes associées et répondre à leurs attentes

Définir des objectifs d'amélioration et des actions pour les atteindre

Identifier les clés pour piloter sa démarche au quotidien

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives et participatives. Alternance de théorie/pratique avec application au contexte et des expériences des participants.

ETUDE DE CAS

Exercices, études de cas et échanges sur des cas pratiques ramenés par les participants.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 09/2020

1) Le champ de la protection de l'environnement pour une activité économique

- Connaître les définitions et le langage associé à l'environnement.
- Prendre connaissance du contexte français.
- Faire le lien avec la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises).

Réflexion collective : Activité ludique sur les domaines constitutifs de l'environnement.

2) Les piliers d'une politique environnementale structurée.

- Valider les concepts associés à une démarche environnementale.
- Identifier les enjeux extra-environnementaux et engager les collaborateurs dans la démarche.
- Déterminer les rôles et les responsabilités pour ancrer la démarche dans le temps.

Réflexion collective : Quiz "qui fait quoi ?" sur les connaissances et les a priori en matière de gestion environnementale.

3) L'évaluation objective de sa situation

- Déterminer les limites de son influence sur les domaines environnementaux.
- Évaluer l'impact de son activité sur l'environnement.
- Acquérir une méthode de diagnostic.

Etude de cas : Méthode du "bilan matière/énergie" sur un cas pratique.

4) Les parties prenantes associées à l'environnement

- Établir le lien entre parties prenantes et exigences de protection de l'environnement.

PARTICIPANTS

Toute personne susceptible de participer à la mise en oeuvre d'une politique environnementale dans son entreprise.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Faire de la réglementation une alliée et non une contrainte.
- Savoir mobiliser les instances et les outils pour pouvoir satisfaire ses parties prenantes.

Etude de cas : Méthode du "facteur d'influence" pour identifier des parties intéressées et déterminer les modalités de réponses sur un cas pratique.

5) Les objectifs d'amélioration et les actions pour les atteindre

- Exploiter les résultats de son analyse pour établir des axes d'amélioration.
- S'assurer de l'effectivité et de l'efficacité de la planification pour guider sa démarche.

Etude de cas : Élaboration de "fiches action" sur un cas pratique.

6) Les clés pour piloter sa démarche au quotidien

- Caractériser les piliers de la maîtrise opérationnelle et de son contrôle.
- Passer de l'information à l'action.
- S'assurer de l'éco-exemplarité et de l'implication de la Direction.

Etude de cas : Capitaliser sur les bonnes pratiques et les points de vigilance d'une maîtrise opérationnelle.

7) Les différentes reconnaissances possibles de sa démarche

- Reconnaissance en vigueur sur l'approche produit (écolabels, affichage environnemental).
- Reconnaissance en vigueur sur l'approche globale (certification, ISO).
- Cas particulier du bâtiment (HQE, BREEAM, LEED).

Etude de cas : Identifier la validité et la fiabilité des reconnaissances environnementales selon une méthode ludique : "jeu des labels et des truands".

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 26 juin, 26 sept., 25 nov.

PARIS
2024 : 19 sept., 18 nov.